

*Budget principal*

[Français]

**LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES DE  
1975-1976****DÉCLARATION EXPLICATIVE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU  
TRÉSOR**

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor) présente un message dont l'Orateur donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence le Gouverneur général transmet le budget des dépenses requises pour le service du Canada pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1976.

[Traduction]

—Monsieur l'Orateur, le budget principal des dépenses que je viens de déposer renferme des postes budgétaires de 28.2 milliards de dollars et des prêts au montant de 1.3 milliard.

**Des voix:** Quelle honte!

**M. Chrétien:** Qu'est-ce qu'il y a de mal?

**Des voix:** Bravo!

**M. Chrétien:** Les prêts sont à peu près les mêmes l'an dernier, mais le budget total a été grossi de 6.2 milliards. La hausse est due en grande partie à l'inflation mondiale et aux mesures prises par le gouvernement pour en contrer certains de ses effets sur les Canadiens. La mesure la plus importante, en termes monétaires, est le programme de 1.3 milliard de dollars destiné à subventionner les prix à la consommation des produits pétroliers. Mais l'augmentation totale des autres paiements de transfert destinés à venir en aide aux Canadiens est encore plus importante, étant de l'ordre de 1.9 milliard. Certains paiements vont d'abord aux provinces—prestations de soins médicaux et hospitaliers, par exemple—d'autres vont aux particuliers, telles les allocations familiales.

Les prévisions rendent compte aussi, bien entendu, de la hausse des frais d'exploitation des ministères: les ministères des Postes, des Transports, de la Défense et tous les autres, qui, malheureusement n'échappent pas à l'inflation et à la nécessité de servir une population croissante.

[Français]

Les honorables députés se souviendront sans doute que dans le budget de novembre dernier, le ministre des Finances (M. Turner) prévoyait des dépenses budgétaires de l'ordre de 28 milliards 750 millions de dollars pour l'exercice financier 1975-1976. En tenant compte des fonds non dépensés ou de la différence entre les dépenses prévues et les dépenses réelles, je pense être en mesure de présenter les dépenses supplémentaires totalisant 1 milliard 200 millions de dollars au cours de l'année, sans toutefois excéder le total des dépenses prévues par le ministre des Finances.

Le ministre des Finances a déclaré en novembre dernier qu'il était probable que tous les déboursés du gouvernement au titre des dépenses budgétaires, des frais, ainsi que de la sécurité de vieillesse et du supplément du revenu garanti, augmentent d'environ 15 p. 100 au cours de l'année financière 1975-1976. Il s'agirait donc d'un taux de croissance considérablement moins élevé que les 25 p. 100 qu'il prévoyait pour 1974-1975. Nous sommes déterminés à maintenir le taux de croissance aux environs de 15 p. 100 à moins, bien entendu, de circonstances tout à fait exceptionnelles. Il pourrait se présenter certaines circonstances du genre de celles qui nous ont obligés à verser des indemnités très élevées pour les produits pétroliers, ce qui

[M. l'Orateur.]

a augmenté de façon fort appréciable le niveau des dépenses de cette année.

[Traduction]

Le gouvernement publie encore cette année la brochure intitulée «Où va l'argent de vos impôts», expliquant de nombreux aspects des prévisions budgétaires. Cette année, la brochure présente des renseignements beaucoup plus complets sur les dépenses du gouvernement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Chrétien:** De sorte que les députés et le grand public pourront se rendre compte plus facilement de la très grande diversité des obligations du gouvernement fédéral. Peut-être comprendront-ils mieux comment il est difficile d'avoir constamment à choisir entre les divers moyens de remplir toutes ces obligations.

**M. Walter Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, avant de commenter la déclaration qu'on vient d'entendre, je désire remercier le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) d'avoir courtoisement fait tenir à l'opposition des exemplaires de la brochure, et le féliciter de toujours partager les mauvaises nouvelles avec tous les membres de la Chambre.

Mon collègue, le chef de l'opposition (M. Stanfield), a fait valoir aujourd'hui combien il était difficile au parlement de contrôler les dépenses. Nous protestons de nouveau, car les dépenses du gouvernement semblent se régénérer elles-mêmes, tout comme le parasite se nourrit à même le tronc de l'arbre. Cette année, le jardinier nous avait promis qu'il commencerait à élaguer, que ses cisailles seraient tranchantes. Eh bien, monsieur l'Orateur, la seule chose qui tranche dans l'élagage du président du Conseil du Trésor, c'est son habitude de déclarer au parlement et au peuple que les dépenses du gouvernement seront modérées, alors qu'il les a laissées croître de 6.2 milliards, soit 28 p. 100 de plus que l'an dernier.

Quel genre de modération est-ce là? Quelle sorte d'exemple donne le gouvernement? Le budget principal des dépenses de 1975-1976 propose des dépenses budgétaires de 28.2 milliards de dollars. C'est 6.2 milliards ou 28 p. 100 de plus que le budget principal des dépenses de 1974-1975. C'est 2.8 milliards de dollars ou 11 p. 100 de plus que les dépenses prévues pour 1974-1975, compte tenu des budgets supplémentaires des dépenses prévus et approuvés pour 1974-1975.

● (1420)

En ajoutant le budget supplémentaire des dépenses prévu en 1975-1976, conformément à la déclaration du ministre des Finances (M. Turner) dans son exposé budgétaire de novembre 1974, la hausse des dépenses en 1975-1976 sera de 15 p. 100 par rapport à celles de 1974-1975. La hausse procentuelle entre ces deux années semblera moins élevée, mais simplement parce que le nouveau budget supplémentaire «D» augmentera la hausse procentuelle entre les années financières 1973-1974 et 1974-1975. Le présent gouvernement a pris l'habitude d'échelonner les diverses prévisions budgétaires sur toute l'année financière. Combien de budgets supplémentaires seront présentés cette année? C'est la question à laquelle il faudrait répondre. Dans quelle mesure seront majorées les dépenses prévues dans le budget principal des dépenses?

Nous étudierons de façon détaillée les dépenses de chaque ministère, mais en examinant les divers articles de dépenses, nous constatons en général qu'on a fait preuve de peu de modération et qu'on a même pas tenté d'imposer